



Nouvelle année ? Nouveaux horaires en mairie !

Pour connaître vos attentes d'ouverture au public et améliorer le service, la municipalité a mené une enquête auprès des usagers et analysé la fréquentation de la mairie. Conclusion, la fermeture à 16h tous les jours, ce n'est pas pratique et le samedi matin, fermer à 11h, c'est trop tôt.

Alors la municipalité prend elle aussi de bonnes résolutions : dès le 2 janvier 2018, la mairie ouvre le mercredi jusqu'à 18h et le samedi, de 10h à 12h



Informations municipales

Conseil municipal du 6 décembre : Orientations budgétaires et PLU

Après compte rendu des actes, les **orientations budgétaires pour 2018** sont présentées

FONCTIONNEMENT : les dépenses 2018 n'augmenteront pas car les recettes diminuent et qu'il faut préserver la santé financière de la commune. Sur 6 ans, les réformes imposées par l'Etat représentent 1 million d'€ en moins soit 330 € par habitant.

La réforme de la fiscalité locale est engagée en commençant par la taxe d'habitation. Les collectivités y perdront de l'autonomie. Elles constituent plus de 60% de l'investissement public du pays pour une dette inférieure à 10%. Il faut espérer que l'investissement et l'emploi ne soient pas trop impactés. Pour s'en assurer, le gouvernement plafonne l'évolution des dépenses : pour 100 € dépensés en 2017, les collectivités dépenseront maximum 101,2 € en 2018.

La commune a donc la volonté et un intérêt à ce que son chemin soit celui de la stabilité des dépenses. Pour autant, la municipalité **n'augmentera pas ses taux d'impôts** en 2018 et restera ainsi l'un des meilleurs élèves de la Métropole.

INVESTISSEMENT : 2018 sera une année de réalisations avec un niveau élevé de dépenses (2,2 millions €). Seront menés, entre autres, la fin des travaux de mise en accessibilité de la Mairie, de réparation des malfaçons du pôle scolaire, de création du jardin d'enfants vers la crèche, de mise en accessibilité du restaurant scolaire, de création d'une 10ème classe en élémentaire. Ce programme sera tenu grâce à tous les efforts menés pour une gestion rigoureuse des finances

Le Conseil adopte ensuite des **écritures budgétaires** et se positionne sur certaines propositions du **Pacte de cohérence** avec La Métropole permettant une meilleure action de cette dernière sur le territoire. Il décide ensuite d'acquérir un **fonds de commerce** (47 000 €) pour le pérenniser, le contexte économique étant difficile et l'exploitant souhaitant partir à la retraite depuis plusieurs années.

Avant de solliciter la Région pour une aide à la mise en accessibilité de la mairie, le Conseil renouvelle **plusieurs adhésions** en 2018 :

- à la mission Assistance Juridique du Centre de gestion pour un montant de 2 546 €.
- Au comité des œuvres sociales de la Métropole pour un montant de 8 361 €
- A la convention de médecine préventive du centre de gestion

Il précise les conditions de **mise à disposition de salles aux associations** notamment en cas de besoin municipal, approuve la **convention de lecture publique** avec la Métropole, attribue une **aide exceptionnelle de 200 € au club de foot** pour participer aux déplacements des équipes féminines, se prononce en faveur d'un **avenant** incluant la ludothèque dans le contrat enfance et jeunesse de la CAF et adhère au **groupement de commandes du SIGERLY** pour l'achat d'électricité, de gaz et services associés avant d'aborder le projet de **Plan Local d'Urbanisme**.

En cloture du Cohnseil municipal, le PLU-H qui est en révision depuis 2012.



La concertation s'est tenue de mai 2012 à septembre 2016. A Solaize, près de 100 demandes ont été étudiées avec la Métropole. Le projet de la Métropole est arrêté, le Conseil donne son avis. L'avis est favorable sous réserve des observations suivantes :

POINTS PARTICULIERS : autoriser la réhabilitation d'annexes ou granges existantes en centre bourg et en périmètre patrimonial particulier, permettre la relocalisation encadrée, qualitative et respectueuse de l'environnement, de l'entreprise Chapelan, permettre l'entretien de cheminements piétons dans les espaces naturels

POINTS GENERAUX : vérifier et adapter au besoin, les outils graphiques du végétal et de la protection du commerce de proximité en évitant l'implantation de drive, rester vigilant sur les risques de la gare de triage qui n'a à ce jour pas produit d'étude de danger, reprendre le plan de ruissellements qui contient beaucoup d'erreurs et d'incohérences, le Président de la Métropole s'est engagé en ce sens auprès de Solaize

L'enquête publique se tiendra en 2018

Commission affaires scolaires et sociales : séjour en février 2018 pour les 10 / 14 ans

La municipalité et AGDS relancent le séjour d'une semaine pour les 10 / 14 ans, cette fois-ci, il s'agit d'un séjour d'hiver. Il se déroulera du lundi 12 février au vendredi 16 février et 15 places seront ouvertes. Il se tiendra à Entremont dans le massif de la Chartreuse et l'objectif, autour de plusieurs activités en plein air, est de rendre les jeunes pleinement acteurs de leur séjour. Contact ● Antoine Gillot ● 06 18 74 14 71 ou 04 72 70 51 06 ● momesencouleurs@agds.fr

Commission cadre de vie

Comme chaque année, Solaize et le Grand Lyon s'associent pour récupérer vos sapins après les fêtes. Vous pourrez déposer votre sapin du **3 au 17 janvier 2018** sur le parking des écoles dans l'espace prévu.



Aux premiers flocons, la Métropole met en place un plan d'actions. Pour savoir si et quand le déneigement de votre rue sera fait ou pour contacter la Métropole : www.mairie-solaize.fr < [infos pratiques](#) < [Hiver et neige](#)



Commission culture

- **Samedi 13 janvier à 10h** Dans le cadre de « Vos voisins ont du talent ! » Vernissage exposition des peintures d'Annick Bourg, habitante de Solaize.
- **Mercredi 24 janvier à 15h30** Sieste musicale animée par l'Ecole de musique, pour toute la famille

L'équipe vous souhaite une belle année 2018 et vous accueille pendant les vacances ! Info 04 78 02 11 45 ou le site

Informations des associations

Matinée Boudin de la Chasse le 14 janvier

La Société de chasse de Solaize organise une matinée boudin le dimanche 14 janvier 2018 salle de la Verchère. A consommer sur place ou à emporter



11 325 € de dons versés à l'AMF par Solaize Un record ! Bravo et merci à tous !



Informations des particuliers

- L'AISPA RECRUTE des aides à domicile, aides-soignantes et des auxiliaires de vie sociale, pour toutes les infos : www.mairie-solaize.fr < [infos pratiques](#) < [Emploi](#)
- A louer : local professionnel situé au 19 impasse de la Verchère, surface : 30 m², loyer HT (hors charges) : 250 €/mois, Charges mensuelles : 36 € - 04.78.95.53.79 – Lyon Métropole Habitat

Toute l'équipe du Flash Info vous souhaite de belles fêtes de fin d'année !

Une demande en particulier ?
Contactez-nous

Pour passer sur le **FLASH** ou le **PANNEAU** www.mairie-solaize.fr puis